REPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE COMMUNE DE MEYMAC

Nombre de conseillers en exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre,

Le deux décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents: Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Lionel ROUSSET; Corine BRINDEL, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations: Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI,

<u>Date de la convocation</u>: 26 novembre 2024

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

DELIBERATION 2024 -06 - 02 -B - 30 millions d'amis

Stérilisation et identification des chats libres sauvages

Monsieur Philippe BRUGERE, Maire, rappelle la nécessité de conventionner avec une structure pour réguler et gérer les populations de chats libres.

Il soumet un projet de convention à compter du 1^{er} janvier 2025 à souscrire avec la Fondation 30 millions d'amis.

Sur proposition de M le Maire, A l'UNANIMITE,

APPROUVE la convention à souscrire à compter du 1^{er} janvier 2025 avec la Fondation 30 millions d'amis

AUTORISE M le Maire à la signer

DIT que la participation annuelle sera inscrite au budget primitif 2025

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme Meymac, le 2 Décembre 2023

Le Maire,

Philippe BRUGERE

Accusé de réception en préfecture 019-211913603-20241203-2024-06-02-B-DE Date de télétransmission : 06/12/2024 Date de réception préfecture : 06/12/2024